ID: 085-248500340-20240628-2024_290-AR



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DE LA VENDÉE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE CHANTONNAY

DÉCISION

DÉCISION DE LA PRÉSIDENTE EN DATE DU 28 JUIN 2024

N° 2024-290ATTRIBUTION D'AIDE À LA RÉNOVATION DE L'HABITAT – PROGRAMME 2024

Nomenclature des actes: 7.5

Vu la délibération n°2020-323 du 23 septembre 2020, relative au lancement d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) couplée à une Plateforme Territoriale de Rénovation Énergétique de l'Habitat (PTREH).

Vu la délibération n°2020-447 du 9 décembre 2020 relative à l'approbation du règlement des aides de la Communauté de communes du Pays de Chantonnay dans le cadre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de la Plateforme Territoriale de Rénovation Énergétique.

Vu la délibération n°2020-448 du 9 décembre 2020, relative à l'adhésion de la Communauté de communes du Pays de Chantonnay au programme Eco-PASS - propriétaire en Vendée.

Vu la délibération n°2020-161 du 24 juin 2020 attribuant les délégations à la Présidente.

Considérant que les demandes d'aide suivantes sont conformes aux critères d'éligibilité, la Présidente décide d'attribuer les subventions suivantes :

Dans le cadre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat

N° dossier	Nom	Commune projet	Types de travaux	Montant Aide
2023-07852	LHEURE	CHANTONNAY	Énergie (logement personnel)	750,00€
2024-03923	PARADIS	CHANTONNAY	Adaptation logement personnel	454,00€
2024-00204	ANQUETIL	ST MARTIN DES NOYERS	Énergie (logement personnel)	500,00 €
2023-07039	BRETHOME	SAINTE CÉCILE	Énergie (logement personnel)	500,00 €

Certifié exécutoire par la Présidente compte tenu de la transmission à la Préfecture et de l'affichage le 01/07/2024.

Envoyé en préfecture le 28/06/2024 Reçu en préfecture le 28/06/2024

Publié le

ID: 085-248500340-20240628-2024_290-AR

2024-03069	GRELIER	ST GERMAIN DE	Adaptation logement	2 000,00 €
		PRINÇAY	personnel	
2024-01956	JAUD	SAINTE CÉCILE	Adaptation logement	1 348 €
			personnel	
	ROUTCHENKO	ST VINCENT	Énergie (logement	750,00 €
2022-07888		STERLANGES	personnel)	
2024-01220	VILLENEUVE	SAINTE CÉCILE	Énergie (logement	250 €
			personnel)	

Budget initial	Montant engagé	Reste après	Dont montant
_		engagement	déjà versé
102 500 €	40 660€		0

Dans le cadre de la Plateforme Territoriale de Rénovation Énergétique

N° dossier	Nom	Commune du projet	Montant Aide
PTRE421	CHARRIER	CHANTONNAY	250,00 €

Budget initial	Montant engagé	Reste après	Dont montant
		engagement	déjà versé
50 000 €	6000€		1000€

Le versement des aides sera effectué sur présentation des justificatifs de paiement validés par les conseillers habitat.

À CHANTONNAY, le 28 juin 2024

Pour copie conforme, La Présidente Isabelle MOINET